

L'ETINCELLE DU CHABAT

Mattot-Mass'é

מטות-מסעי



* 20H20
21H39

Vendredi 9 juillet 2010 / 27 Tamouz 5770

22H54

Min'ha vendredi soir : 19H30 / Cha'harit : 9H00
Cours : 20H15 / Min'ha : 21H15
Roch 'Hodech Av : Lundi 12 juillet

* Entrée du Chabat pour la communauté

Aimer son maître à n'importe quel prix...

La Torah, en fin de Parachat Mattot, nous relate une profonde discussion mettant en scène deux des douze tribus d'Israël - Gad et Réouven - et Moché Rabénou. Effectivement, au terme de quarante années passées dans le désert, ces deux dernières ne veulent pas entrer en Terre Sainte et dévoilent au libérateur leur désir ardent d'installer leur famille ainsi que leur troupeau de l'autre côté du Jourdain. L'argument avancé est le suivant : « nos troupeaux sont très nombreux et la contrée orientale du Jourdain est avantageuse pour le bétail. »

Nous sommes alors témoins d'une longue réprimande de la part de Moché, mettant en garde ces Chévatim (tribus) de ne pas agir comme leurs ancêtres – les explorateurs – qui avaient causé par leur refus de vivre en Erets Israël, l'errance du peuple dans le désert.

Ainsi s'exprima Moché : « Vos frères (les autres tribus) iraient au combat (pour prendre possession de la Terre) et vous demeurerez ici ! Pourquoi voulez-vous décourager les enfants d'Israël de marcher vers le pays que leur a donné Hachem ? »

Sur ce reproche, les enfants de Gad et Réouven assurèrent au libérateur que leur intention première était de combattre l'ennemi auprès des Bné Israël et qu'ils ne s'installeraient qu'après que les autres tribus aient pris possession de leur territoire. Sous cette condition, Moché accepta leur requête.



Cependant, comment comprendre cette volonté de la part des deux tribus de s'exclure du peuple sous prétexte que leurs richesses sont trop importantes ? La Terre d'Israël n'est-elle pas la terre où coulent le lait et le miel ? Hachem ne promet-il pas une abondance surdimensionnée à tout celui qui applique Sa Torah ? Tous ces miracles que Dieu accomplit, tous ces périples que le peuple traversa, ce long chemin pénible parsemé

d'embuches, n'avaient-ils pas pour unique objectif l'installation des enfants d'Israël en Terre « Promise » accomplissant la volonté Divine ? Comment expliquer l'attitude du clan de Gad et Réouven ?

Beaucoup parmi les commentateurs les blâment et qualifient leur comportement « d'irresponsable ». Un comportement traduisant tout simplement une volonté de se désolidariser de toute une population, une conduite qui aurait pu risquer de créer un effet de contagion provoquant la dislocation totale du peuple. Les autres tribus auraient pu imaginer que Gad et Réouven avaient peur d'affronter les redoutables ennemis qui habitaient Canaan, et par voie de conséquence cela aurait obligatoirement affaibli le

courage et la détermination dont ils étaient animés ! Toutefois, si en fin de compte Moché accepta leur revendication, c'est que ces deux tribus étaient certainement emplies de meilleures intentions.

Le Tsadik Rabbi Yits'hak Méir de Gour, connu également sous

l'acronyme du **'Hidouhé Harim, dévoile** que l'attitude adoptée par les tribus de **Gad** et **Réouven** révèle l'amour inconditionnel qu'elles vouaient à l'égard de leur maître **Moché**. En effet, **Hachem** avait décidé que **Moché** n'entrerait pas en **Israël** et que ce dernier était donc condamné à finir ses jours dans cette partie du Moyen Orient, le coté est du Jourdain. Ainsi, **Gad** et **Réouven** se dirent que s'ils posaient valises dans cette contrée, ils sanctifieraient automatiquement par leur présence ce lieu qui deviendrait désormais « **Israël** », et donnerait la chance à **Moché Rabénou** de respirer l'air de la Terre Promise puisqu'il se trouverait déjà dans un territoire hérité par une tribu d'**Israël**. Le décret divin se serait alors annulé et **Moché** aurait pu comme le reste du peuple s'y installer.

On raconte que **Rabbi Yéhouda Leib** de **Gour**, dit le **Sfat Emèt**, vécut toute son enfance chez son grand-père, le **'Hidouhé Harim**. Un vendredi soir, alors que **Yéhouda** n'était un jeune garçon, il embrassa son grand-père et alla se coucher. Dès que le jour se leva, le grand père entra dans la chambre de l'enfant, le vit encore plongé dans son sommeil et le réveilla. Il commença à le réprimander en lui expliquant que l'étude de la **Torah** était plus précieuse que tout, et qu'il devait raccourcir ses nuits pour accomplir le service d'**Hachem** ! Le petit **Yéhouda** écoutait attentivement, respectueusement et sans sourciller, malgré le difficile réveil qu'il venait de subir, les longues plaintes du vieil homme. Lorsque ce dernier eut terminé de le sermonner, le jeune garçon expliqua qu'il avait étudié la **Torah** toute la nuit et qu'il venait à peine de poser la tête sur l'oreiller. Le **'Hidouhé Harim**, en entendant cela, embrassa son petit-fils et lui demanda

avec étonnement pourquoi ne lui avait-il pas dévoilé immédiatement qu'il avait fait une nuit blanche. Il n'aurait pas eu à supporter toutes ses réprimandes !

Le **Sfat Emet** répondit qu'il s'imprégna de notre **Parachat Mattot**, et en particulier des tribus de **Gad** et **Réouven**. Comme l'avait d'ailleurs expliqué son grand père, leur intention était louable puisque que c'est pour le bonheur de **Moché** qu'elles demandèrent à s'installer en dehors de la Terre Promise. Ainsi, les descendants de **Gad** et **Réouven** auraient pu rapidement mettre un terme aux longues réprimandes du libérateur en justifiant leur requête « insensée ». Or, ils attendirent que **Moché** eut fini de les accuser de « *disciples d'hommes fauteurs* », de *rechercher à attiser la colère d'Hachem*, pour simplement lui dire qu'ils avaient depuis le début l'attention de guerroyer auprès de leurs frères. Le **'Hidouhé Harim** nous enseigne ainsi combien il est important de savoir écouter la morale de son **Rav** même lorsqu'elle semble illégitime. Nos deux tribus payèrent le prix fort – ne pas hériter du pays qui leur avait été promis depuis **Avraham Avinou** - pour l'amour inconditionnel qu'elles vouaient à leur **Rav - Moché**. La parole la plus simple qu'un maître puisse prononcer est toujours enrichissante ; elle cache le plus souvent des secrets que l'on ne décèle que bien après. Le but de **Moché** n'était-il pas, peut-être, de nous faire réfléchir sur ce sujet ?

Chabat Chalom !

Dov Chalom Elbeze.

Une lumière dans le monde...

...Rachi

Rabbi Chlomo Its'haky, par abréviation **Rachi**, est né en France, à Troyes, en 1040, deux ans après la mort de **Rav Haï Gaon**. Troyes avait à cette époque une vie cosmopolite intense ; son commerce florissant attirait de continuel voyageurs des pays lointains. **Rachi** débuta ses études, probablement sous la direction de son père qu'il appelait "mon maître". Puis il reçut l'enseignement de son oncle maternel **Simon l'Ancien**, qui fut disciple du grand **Rabbénou Guerchom**, qui marqua le judaïsme médiéval de Rhénanie, à Mayence puis à Metz. **Rachi** eut sans doute la chance d'étudier les notes mêmes de **Rabbénou Guerchom**. La circulation des manuscrits (l'imprimerie n'existe encore pas), étant difficile, **Rachi** devait engranger d'importantes connaissances. Il devait être doué d'une "mémoire encyclopédique" pour rédiger son commentaire du **Talmud**, car il devait connaître tout le **Talmud** par cœur. Vers l'âge de 20 ans, il alla étudier à Mayence où il devint l'élève de **Rabbi Yaacov ben Yakar** qui l'initia à "la critique des textes", puis après la mort de son maître, il suivit les cours de son successeur **Rabbi Its'hak ben Yéhouda**. Il se rendit plus tard à Worms, l'un des principaux foyers d'études bibliques et talmudiques d'Europe à l'époque (avec Mayence, Metz etc.) Ses principaux professeurs furent parmi les plus grands maîtres du judaïsme médiéval européen. **Rachi** se marie vers 1067, et semble vivre dans le dénuement matériel. On ne sait si c'était avant ou juste après son retour à Troyes. Très jeune encore, il revint se fixer à Troyes. Dès

vingt-cinq ans, il y fut nommé **Rav** et devint rapidement réputé pour sa vaste érudition. Bien qu'il remplît également la fonction de Juge rabbinique de la communauté, il vivait très simplement et gagnait sa vie comme viticulteur, il



produisait du vin de Champagne. Son enseignement, qu'il a mis par écrit sous forme de notes et de commentaires sur le **Talmud** de Babylone et sur la plupart des livres bibliques, se distingue par sa clarté, sa limpidité, sa netteté. Les mots rares et difficiles sont traduits en

français de l'époque, transcrit en caractères hébraïques (loazim). Ils sont extrêmement précieux pour ceux qui étudient l'ancien français. **Rachi** étendit ses investigations à la grammaire hébraïque. Son commentaire contient donc de nombreuses notes, qui constituent une première contribution précieuse à la grammaire de l'hébreu. Sa propre familiarité avec les tâches quotidiennes d'un fermier, d'un artisan ou d'un marchand le rendait capable de ponctuer ses explications de commentaires inattendus, afin d'éclairer le sens du texte pour ses disciples. Le commentaire de **Rachi** sur la Bible est devenu classique et il n'est pas d'édition du **Talmud** qui ne soit publiée sans les notes de **Rachi** car, sans elles, il serait souvent incompréhensible. La petite histoire veut que **Rachi** ait eu l'idée de son commentaire sur la **Torah** en entendant dans une synagogue un père se tromper en donnant à son fils l'explication du sens simple d'un verset. **Rachi** a donc eu l'idée de réunir dans un commentaire toutes les réponses aux questions qu'un enfant de cinq ans pourrait se poser en restant aussi concis que possible. **Rachi** s'est distingué entre autres, outre son œuvre gigantesque de commentaires bibliques et talmudiques, par de célèbres responsas aux questions qui lui étaient adressées de partout en Europe, notamment en faveur des femmes et de la considération qui leur était due. Ses réponses sont révélatrices de sa personnalité, de sa gentillesse et de son humilité. Doué d'une mémoire et d'une connaissance encyclopédiques, il parvient à reconstituer par sa seule intuition la

disposition du Tabernacle. Il souligne les explications connues mais erronées; il illustre parfois par des **Midrachim**. On peut aussi noter que **Rachi** n'hésite pas à dire "*Je ne sais pas*" et que lors d'un doute, il rapporte les différentes explications possibles, soit en soulignant que les opinions sont partagées ou qu'elles correspondent à plusieurs niveaux de lectures. Son œuvre fût colossale, on raconte qu'il écrivit aussi 7 livres de médecine, qui malheureusement ne parvinrent pas jusqu'à nous. **Rachi** eut trois filles. Il enseigna à ses trois filles jusqu'à ce qu'elles devinrent des femmes érudites. Elles épousèrent d'éminents disciples de **Rachi**, qui donnèrent naissance aux **Tossafistes**. Myriam épousa Yéhouda ben Nathan, que l'on connaît sous le nom de **Rivan**. **Yokhéved** épousa **Meïr ben Samuel**, de Lotharingie. Ils s'installèrent ensuite à Ramerupt près de Troyes, où il fonda aussi une école célèbre. Ils donnèrent naissance à de célèbres rabbis, comme **Rabbi Chémouel** dit **Rachbam**, qui put étudier avec **Rachi**, puis à Ramerupt, puis Caen et Paris. Il y eut **Its'hak**, surnommé **Rivam**.

Il y eut également **Yaacov**, que l'on appela **Rabbénou Tam**. Ce dernier échappa de peu à la mort, lors des excès commis contre les Juifs de Ramerupt. Il fut aussi contemporain d'un drame sanglant, l'anéantissement complet de la communauté de Blois par suite d'une fausse accusation de meurtre rituel (1171). Il ordonna un jour de jeûne à la mémoire de cette communauté. Enfin, **Ra'hel**, qui épousa **Wecelin** et qui la répudia par la suite. Parmi ses élèves on peut citer encore **Rabbi Chémaya** qui fut son secrétaire, et **Yossef Qara**, ainsi que **Sim'ha ben Chémouel** de Vitry dont le rituel, le **Ma'hzor** de Vitry, est un guide du fidèle pour les prières et les lois. **Myriam**, la sœur de **Rabbénou Tam** et petite fille de **Rachi**, fut l'épouse de **Rabbi Sim'ha ben Chémouel** de Vitry. Les dernières années de sa vie furent assombries par les débordements violents de la première croisade de 1095. Il semble avoir fini sa vie dans la souffrance de la maladie, et affecté par le sort réservé aux Juifs à cette époque de la première croisade (1095-1096) où un pogrom succédait à un autre pogrom,

dévastant les communautés juives de Rhénanie par le rançonnement ou le sang (Worms, Spire, celui de Mayence fut sans doute le plus terrible...). Son angoisse devant le destin funeste de son peuple transparaît dans des commentaires de Psaumes ou de livres bibliques. Avant de mourir, ses travaux et commentaires sur la Bible et le **Talmud** étaient presque achevés, à l'exception des Chroniques et de quelques traités du **Talmud**. Son commentaire de la **Torah** qui devint le modèle de tout étudiant au cours de ses études, fut le premier livre imprimé en hébreu, en 1475 à Reggio, en Italie. **Rachi** est probablement mort à Troyes le 13 juillet 1105. Personne ne peut attester du lieu de sa sépulture, certains pensent qu'elle se trouve à Troyes (aucune trace), d'autres pensent qu'elle se trouve dans le vieux cimetière de Worms (sans preuve). Il existe même une tradition qui le lie à Prague. **Sa Hilloula aura lieu ce lundi 12 juillet 2010.**

LA PERIODE DE TICH'A BEAV

Du 12 au 21 juillet...

Il est interdit d'acheter toutes sortes d'objets, de vêtements, de chaussures etc.

On ne porte pas de vêtements neufs.

On ne se coupe pas les cheveux, ni ne se rase la barbe.

On ne consomme ni de viande ni ne buvons de vin (sauf Chabat).

On n'écoute pas de musique. On ne danse pas.

5 grands malheurs se produisirent le jour du **9 Av** :

- 1) Il fut décrété que nos ancêtres dans le dessert n'entreraient pas en Terre d'Israël.
- 2) Les premier et second Temple furent détruits.
- 3) La grande ville de **Bétar**, qui comptait des centaines de milliers d'habitants, fut prise par les Romains.
- 4) Tous les juifs de la ville furent massacrés ou devinrent esclaves.
- 4) Le gouverneur Romain Turnus Rufus ravagea **Jérusalem** et sillonna l'emplacement du Temple.

Ainsi, à partir de **Roch 'Hodech Av** jusqu'au lendemain de **Tich'a Béav** (donc le 10 Av inclus), on limite les réjouissances. C'est-à-dire depuis **Lundi 12 juillet** au soir jusqu'au **Mercredi 21 à 13H57**. C'est une véritable période de deuil, une période propice pour les malheurs. C'est la raison pour laquelle on évite certaines activités telles que les voyages, les baignades, les jeux et sports à risques, corriger les enfants...

Il existe par conséquent, des lois très spécifiques imposées par nos Sages, qui régissent cette période.

Du 17 au 21 juillet...

Certaines restrictions supplémentaires sont à prendre en considération :
Il est interdit de faire la lessive (à part pour le besoin extrême d'un enfant), et de porter tout vêtement propre (sous-vêtements et chaussettes inclus).

On ne se baigne pas. On ne nage pas.

Pour des raisons d'aisance, de santé ou de travail pénible, il est autorisé de se laver tout le corps.

Le Jour du 9 Av...(lundi 20 juillet)

Il est interdit de :

- .manger et de boire.
- .se baigner ou se laver.
- .se rincer la bouche jusqu'à la fin du jeûne.
- .se maquiller et de se parfumer.
- .respirer des senteurs.
- .porter des chaussures en cuir.
- .de pratiquer l'intimité conjugale.
- .on évite de se saluer et de s'embrasser.
- .d'étudier la Torah. (On n'étudiera que des écrits tristes tels que Job, le rouleau d'Eikha, Jérémie, les passages relatant la destruction du Temple....

Il est permis de :

- .faire la toilette à un bébé.
- .se rincer le bout des doigts et de s'humecter légèrement les yeux.

Pour pouvoir porter des vêtements propres entre le 17 et le 21 juillet, les sages nous conseillent de laver et de préparer **avant le 17**, tous les habits que nous voudrions mettre durant la période interdite, et de les porter ½ heure chacun. Ainsi, ils perdront leur « propreté ». On pourra procéder à cette solution même pendant le **Chabat** du 17 Juillet (**Chabat Dévarim**).

L'Histoire de la semaine

Un jour, se présenta au 'Hatam Sofer, un juif riche et généreux, qui demanda à lui parler en particulier, ce qui lui fut accordé. Ayant regardé de tous côtés, il dit, presque dans un murmure : « Rabbi, j'ai déjà perdu presque tous mes biens, je suis presque en faillite ». Le 'Hatam Sofer le regarda doucement avec pitié. L'homme lui raconta tout ce qui lui était arrivé ces derniers temps, et qui l'avait mené jusque là. « Maintenant, poursuit l'homme, il va y avoir la grande foire, à laquelle tous les marchands importants participent; si on me prend ma place là-bas, tout le monde sera immédiatement au courant de ma situation, et ma chute sera totale. » Le 'Hatam Sofer lui donna un sourire d'encouragement, et demanda : « Combien coûte le voyage pour aller là-bas ? » « Cent roubles, répondit l'homme en soupirant, et même cela je ne l'ai pas. » « Mon fils », lui dit le 'Hatam Sofer, « Je vous prête cent roubles, allez là-bas. Et bien que vous n'avez pas d'argent pour y faire du commerce, l'argent que vous avez généreusement distribué aux Bné Torah y veillera. En attendant, je vous prête de quoi couvrir les premiers frais. » Comme il était dans une situation très difficile, le riche prit l'argent bien que cela lui soit désagréable, et s'en alla. Le Saint béni soit-Il lui manifesta Sa bienveillance, et on lui proposa immédiatement un achat à

crédit. Il acheta, réussit à revendre immédiatement à un prix plus élevé, et gagna une belle somme. Ainsi, le Saint béni soit-Il lui manifesta Sa bienveillance toute la journée. Il acheta et vendit comme un grand commerçant, et revint de là avec un bénéfice considérable. Il alla chez le 'Hatam Sofer pour lui rendre le prêt, et lui acheta également une bague de diamant en cadeau en signe de reconnaissance. Le 'Hatam Sofer mit la bague à son doigt, et s'exclama sans cesser de s'émerveiller : « Quelle beauté... quel goût... quel art... » Au bout de quelques minutes, il rendit la bague à l'homme en le remerciant abondamment, et lui dit : « C'est un intérêt, et la Torah interdit de le prendre. » L'homme accepta cette Halakha, naturellement, mais ne put s'empêcher de demander : « Pouvez-vous me dire, si la Torah interdisait de prendre la bague, pourquoi vous ne me l'avez pas rendue immédiatement, au lieu de la tenir en main pendant dix minutes ? » Le Rav répondit : « Quel était le but de votre cadeau ? Qu'il me réjouisse et que je sache que vous êtes reconnaissant; j'ai donc tenu à vous montrer que ceci me réjouit le cœur... mais prendre la bague ? Je salirais ma main par l'interdiction de l'intérêt ! Comment le pourrais-je ? »

Un nom, une histoire

LEVY : nom d'origine hébraïque lewi signifiant lévite : Lévy était le troisième fils de Jacob et l'ancêtre de l'une des 12 tribus d'Israël, celle où se recrutaient les prêtres (kohens) et leurs assistants, les lévites.

BELAHSEN ou **BELLAHSEN** ou **BELHASSEN** : nom d'origine arabe avec deux sens possibles : soit association du préfixe bel (ben=fils) et du nom hacen qui veut dire barbier, soit association du préfixe bel et du nom lahcen superlatif de hasan qui signifie le meilleur.

La Blague de la semaine

Un petit navire de croisière est pris dans la tourmente à cause d'une grave fuite d'eau, qui s'est déclarée à bord.

Le Capitaine, voyant que son bateau va couler s'adresse aux passagers :

- y a t il quelqu'un qui sache prier parmi vous ?
- moi répond un des passagers.
- très bien dit le capitaine, alors priez pendant que nous autres on enfiler nos gilets de sauvetage, parce qu'il en manque un.

**Un Grand Mazal Tov à tous nos Bacheliers !!!
A Jérémie Sayag, Raphaël Zeitoun, Mickaël Franco,
Ami'hai Allouche, Tsiporah Elbeze et Déborah Elichal**

Cours privés de Bar et Bat Mitsva,
Cours de Torah (tout niveau et tout âge) : Paracha,
Téamim, Michna, Halakha, Pensée juive, Pureté
familiale, Lecture et Ecriture Hébraïque etc.
Contact : Dov Chalom Elbeze : 06.19.06.37.58

La bibliothèque est enfin arrivée !
Pour réserver les derniers casiers, contactez
rapidement Monsieur Joël Moyal au :
06.12.52.10.82 (un très beau Talit brodé avec
nom et prénom sera offert !)

Le Kiddouch de ce Chabat est offert par la
Nissim BARCHICHAT
Pour la bonne délivrance de son épouse
Jessica. Amen !

La Séoudat Chélichit de ce Chabat est
offerte par **Emmanuel SAYAG** pour fêter la
réussite au Bac de son fils **Jeremy !**
Mazal Tov !!!

*L'Etincelle de ce Chabat est offerte par la famille Benhamou
Pour l'élévation de l'âme de Souiza Bat Mayha et Eliyahou Bar David.
Qu'Hashem les fasse reposer au Gan Eden Supérieur. Amen.*

Veillez à ne pas emporter l'Etincelle pendant Chabat.